



Doc. 12951
25 juin 2012

La jeune génération sacrifiée : répercussions sociales, économiques et politiques de la crise financière

Amendement¹ n° 6

M. Luc RECORDON, Suisse, Groupe socialiste

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 6.3.1, insérer le paragraphe suivant:

"d'assurer que les jeunes ayant des besoins spécifiques, notamment ceux porteurs d'un handicap, puissent accéder à une formation et un emploi adaptés à leurs aptitudes, à une rémunération adéquate, ainsi qu'à l'intégration à part entière à la société;"

Déposé par:

RECORDON Luc, Suisse, SOC
ANDERSEN Karin, Norvège, GUE
BAKIR Pelin Gündeş, Turquie, GDE
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
BODEN Fernand, Luxembourg, PPE/DC
COMTE Raphaël, Suisse, ADLE
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
MAHOUX Philippe, Belgique, SOC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
VERCAMER Stefaan, Belgique, PPE/DC
VOLONTÈ Luca, Italie, PPE/DC
VUKČEVIĆ Zoran, Monténégro, SOC

1. 2012 - Troisième partie de session

